

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **93 (1967)**

Heft 25

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- Exemple de préfabrication dans la construction d'un barrage à voûtes multiples, par M. F. Panchaud.
- La réalisation d'une construction préfabriquée continue, par M. G. Roubakine.
- Industrialisierter Wohnungsbau, par M. P. Kindler, ingénieur.
- La calculatrice électronique à la disposition de l'ingénieur, par M. Dupuis, ingénieur.
- Langzeitversuche an Stahlbetonsäulen, par M. P. Ramu, ingénieur.
- La responsabilité juridique de l'ingénieur civil, par M. M. Beaud, lic. jur.

Enfin, sur l'invitation de M. le professeur F. Panchaud, un certain nombre de participants ont eu l'occasion de visiter le Laboratoire de statique de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

#### 4<sup>e</sup> Congrès international de l'automatique

Varsovie, 16-21 juin 1969

Les auteurs désireux de présenter une communication au congrès ci-dessus de la Fédération internationale de l'automatique « IFAC » sont priés d'en soumettre le titre et un résumé provisoire jusqu'au 31 janvier 1968 à l'Association suisse pour l'automatique (ASSPA), Wasserwerkstrasse 53, 8006 Zurich. Les communications pourront traiter de problèmes d'automatique théorique ou d'applications, ou de composants, les premiers devant toutefois comporter la possibilité d'une application pratique.

Des renseignements complémentaires ainsi qu'une liste de sujets proposés sont inclus dans une fiche « Announcement and Call for Papers » qui peut être demandée au Secrétariat de l'ASSPA, à Zurich, ou au Comité d'organisation polonais du 4<sup>e</sup> Congrès de l'IFAC, B.P. 903, Varsovie (Pologne).

## CARNET DES CONCOURS

### Exposition universelle 1970 à Osaka

#### Jugement

Un concours d'idées en vue de l'aménagement du pavillon de la Suisse à l'Exposition universelle 1970 à Osaka avait été organisé par l'Office suisse d'expansion commerciale et ouvert le 16 août 1967.

La commission d'experts désignée a examiné 83 projets et, à l'unanimité, a décidé de primer treize projets, répartis en trois catégories, et d'en acquérir les droits d'utilisation.

Les auteurs de ces projets sont les suivants :

#### 1<sup>re</sup> catégorie

Willi Walter, architecte, Zurich, avec  
Charlotte Schmid et Paul Leber, graphistes VSG,  
Zurich

#### 2<sup>e</sup> catégorie

- a) Ello Katzenstein, architecte, Zurich
- b) Dr J. Dahinden, architecte, Zurich, et ses collaborateurs
- c) Jean Tinguely, Soisy-sur-Ecole  
Bernhard Lunginbühl, Mötschwil, et  
Maurice Ziegler, architecte SIA, Zurich

#### 3<sup>e</sup> catégorie

- a) R. G. Otto, architecte EPF, SIA, Liestal et Bâle, et ses collaborateurs
- b) Georges Brera, Andrzej J. Leman et Paul Walten-spuhl, architectes, Carouge-Genève, et leurs collaborateurs
- c) Agence de publicité Müller-Brockmann & Cie, Zurich, et ses collaborateurs
- d) John W. Winistoerfer, lic. ès sciences économiques, Zurich, et ses collaborateurs
- e) Jean-Marc Lamunière, architecte, Genève, et ses collaborateurs
- f) Florian Vischer et Georges Weber, architectes, Bâle, et leurs collaborateurs
- f) Atelier coopératif d'architecture et d'urbanisme, Carouge-Genève, et ses collaborateurs
- g) Ernst Scheidegger S.A., Zurich

Le projet figurant en première catégorie est recommandé au Conseil fédéral pour exécution, sous réserve de certaines modifications et adjonctions.

### Concours de projets pour la construction d'un centre scolaire à Cressier (NE)

#### Jugement

Le jury s'est réuni les 2, 3 et 9 novembre 1967. Il a examiné trente projets et a attribué les prix suivants :  
1<sup>er</sup> prix : Fr. 5000.—, à M. Claude Rollier, Neuchâtel.  
2<sup>e</sup> prix : Fr. 3500.—, à M. Gabriel Droz, Dietikon.  
3<sup>e</sup> prix : Fr. 2800.—, à M. Edouard Weber, Neuchâtel.  
4<sup>e</sup> prix : Fr. 2200.—, à MM. R.-A. Meystre et J. Vaucher, Neuchâtel.  
5<sup>e</sup> prix : Fr. 1500.—, à M. Maurice Ditesheim, La Chaux-de-Fonds.

Tenant compte de la qualité des travaux présentés, le jury a décidé l'achat des trois projets suivants :  
Fr. 1100.— à M. Georges Haefeli, La Chaux-de-Fonds.  
Fr. 1000.— à M. Walo Wurmet, Colombier.  
Fr. 900.— à MM. Bär, Pauchard et Harlacher, Neuchâtel.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

#### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 5 et 6 des annonces)

## INFORMATIONS DIVERSES

### Centre de distribution mécanisé

(Voir photographie page couverture)

La principale particularité de cette construction c'est la précision extrêmement poussée nécessitée par les engins de distribution et de manutention automatiques. Ceux-ci ont obligé le constructeur, ZM, à réaliser en atelier des éléments d'environ 16 m de long avec des tolérances de  $\pm 1$  mm, et, lors de la pose qui nécessita la présence presque ininterrompue d'un géomètre, ces tolérances étaient encore plus sévères, 0,7 mm pour certaines pièces.

Poids de l'ossature : 520 t.

Capacité totale théorique de l'entrepôt : 6372 palettes de 700 kg/pce  
= environ 4460 t de papier.

Manutention par : 1 gerbeur automatique et 2 gerbeurs manuels.